

## Lettre d'actualité

Novembre 2025



### Permanence Parlementaire :

Résidence La Lorraine  
20 rue Brauhauban  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique :  
[permanence.artigalas@gmail.com](mailto:permanence.artigalas@gmail.com)

### Projet de loi de financement de la sécurité sociale

Le Sénat vient d'examiner le projet de loi de financement de la Sécurité sociale en première lecture. Avec l'ensemble des sénatrices et sénateurs de mon groupe parlementaire, j'ai choisi de m'y opposer. Ce texte, déjà largement insuffisant dans sa version initiale, a été profondément durci par la majorité sénatoriale. Alors que notre système de sécurité sociale traverse une crise majeure, que l'accès aux soins se dégrade sur tout le territoire et que notre hôpital public ne tient plus qu'au dévouement de ses personnels, nous étions en droit d'attendre un budget à la hauteur des défis. L'Assemblée nationale avait, par son travail, permis d'atténuer certains des aspects les plus injustes du texte.

Mais les discussions ont méthodiquement détricoté ces avancées. Elle a réintroduit le gel des prestations sociales et des pensions de retraite, alourdi la facture des mutuelles, tout en refusant catégoriquement de solliciter davantage les revenus du capital. Pire encore, elle a choisi de rétablir la réforme des retraites de 2023, imposant de nouveau un véritable impôt sur la vie à 3,5 millions de Français. C'est le même esprit qui a guidé le vote pour l'allongement du temps de travail, et protégé une fois de plus les plus hauts patrimoines de toute contribution supplémentaire via la CSG.

Cette vision budgétaire nie les fondements mêmes de notre Sécurité sociale : contribuer selon ses moyens, bénéficier selon ses besoins. À l'inverse, notre groupe a proposé un budget responsable, fondé sur de nouvelles recettes équilibrées et justes, où chacun contribue à hauteur de ses capacités. Dans un contexte difficile, les efforts doivent être équitablement répartis, et non imposés aux seuls ménages modestes, aux travailleurs et aux personnes malades.

Le débat est loin d'être terminé et avec mon Groupe, je continuerai à défendre une ligne claire : refuser toute régression sociale, investir dans nos services essentiels, protéger les Français et rétablir les avancées sociales conquises à l'Assemblée, pour un budget réellement au service du quotidien de chacun.

### PLF 2026 - Rapport Politique de la Ville

Je viens de présenter mon rapport pour avis, sur le volet politique de la ville de la mission Cohésion des territoires, devant la commission des affaires économiques du Sénat. En tant que rapporteure, je me félicite de la hausse de plus de 6 % des crédits de ce programme pour 2026. Cette progression est principalement portée par l'augmentation de la contribution de l'État au Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), conforme à l'engagement pris par Valérie Létard en juin dernier. Pour autant, ce renfort budgétaire reste insuffisant face au retard considérable accumulé dans de nombreux projets. J'appelle donc l'État à amplifier fortement son effort financier dans les années à venir afin de ne pas fragiliser la poursuite ou l'achèvement de certains chantiers essentiels. Il sera par ailleurs indispensable de convenir, dès 2026, du lancement d'un troisième plan de renouvellement urbain.

### Commission des AFFAIRES ÉCONOMIQUES

J'accueille également favorablement la stabilisation des crédits dédiés aux adultes-relais, aux cités éducatives et aux programmes de réussite éducative. Je tiens en particulier à souligner l'utilité des cités éducatives, qui offrent depuis 2019 un cadre de coopération fertile dépassant largement le seul temps scolaire. Leur action auprès des enfants de moins de trois ans ainsi qu'auprès des jeunes de 16 à 25 ans mérite d'être encore renforcée. Néanmoins, un dispositif paie le prix de la hausse des crédits dédiés à l'ANRU et de la sanctuarisation de certains programmes ; il s'agit de Quartiers d'été. Ce dispositif finance des activités dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pendant les vacances. En 2026, l'enveloppe passe de 30 à 5 millions d'euros et je regrette cette baisse.

Enfin, la stabilisation des crédits en 2026 offre enfin un peu de stabilité après des années de « stop-and-go » qui ont profondément déstabilisé les collectivités et les associations. Nos acteurs locaux ne peuvent déployer des actions ambitieuses sans perspectives claires.

Retrouvez l'essentiel de mon rapport sur le site du Sénat : <https://www.senat.fr/rap/a25-140-7/a25-140-7-syn.pdf>

### PJL Vie chère Outre-mer

J'ai voté en faveur du projet de loi de lutte contre la vie chère dans les outre-mer, examiné au Sénat. Un texte attendu, tant le coût de la vie dans les territoires ultramarins demeure un fléau quotidien et un puissant facteur d'injustice sociale. Cependant, je regrette que le texte se limite à des ajustements cosmétiques sans y adosser de moyens ni de véritables leviers structurels novateurs.



Dans les outre-mer, les revenus sont les plus bas et les prix les plus hauts. La vie chère y nourrit depuis des années un profond sentiment d'abandon et alimente des tensions sociales récurrentes. Notre groupe parlementaire s'est pleinement mobilisé contre la vie chère dans les outre-mer et a fait de nombreuses propositions dans le cadre de ce projet de loi. J'avais d'ailleurs été corapporteur d'une mission et d'un rapport dédié en début d'année. Je me félicite aussi que nombre de mesures de la proposition de loi de mon collègue Victorin Lurel, travaillée en compromis et adoptée en mars 2025, figurent

désormais dans le projet de loi. Il s'agit notamment des conditions de ventes non discriminatoires, de l'élargissement du bouclier qualité-prix à des services télécom et automobile, d'une meilleure transparence comptable des entreprises et d'une mesure emblématique : la transparence et le plafonnement des marges arrière.

Je déplore néanmoins le rejet de nombreux amendements que nous avons défendus, comme le renforcement des observatoires des prix, des marges et des revenus (OPMR) qui restent sous-dotés et sans personnalité juridique ; la suppression de la double taxation des colis postaux depuis et vers les Outre-mer ; l'encadrement des frais bancaires... et que d'autres sujets n'aient pas du tout été abordés, comme celui des revenus, ou de la continuité territoriale. J'ai choisi de voter ce texte, convaincue qu'il constitue un signal, certes insuffisant, mais nécessaire. Notre groupe continuera à défendre, lors de la navette parlementaire, les mesures de justice économique que je porte depuis 2012 :

celles d'une concurrence équitable, d'une régulation efficace et d'un véritable soutien au pouvoir d'achat de nos concitoyens ultramarins.

### Débat - Crise du logement

Lors du débat au Sénat sur le thème « Quelles réponses apporter à la crise du logement ? », je suis intervenue pour rappeler l'urgence d'une refondation de la politique du logement en France. L'urgence est de remettre la question du "logement pour tous" au cœur du débat public. La France traverse la pire crise du logement depuis 1945 : 3 millions de ménages en attente d'un logement social ; 125 000 recours « droit au logement opposable » déposés en 2024, un record historique ; et seulement 85 000 logements sociaux agréés la même année, contre 125 000 en 2016. Les choix politiques opérés depuis 2017 : réduction de loyer de solidarité ; gel des APL ; incertitude sur le Fonds national des aides à la

### Défendons la Constitution et la démocratie

Je regrette le rejet par le Sénat de notre proposition de loi constitutionnelle visant à protéger l'intégrité de notre Constitution. Notre objectif était clair : réaffirmer que seule la procédure prévue à l'article 89 peut permettre de réviser notre texte fondamental. Toute tentative de recourir à l'article 11 pour modifier la Constitution constituerait un dévoiement de nos institutions et un coup de force contre la démocratie, car, sous couvert de la souveraineté populaire, elle ne viserait en réalité qu'à contourner tous les contre-pouvoirs.

La Constitution est le socle de notre République, garante des principes issus de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et protectrice de nos libertés fondamentales. Sa révision doit rester encadrée, débattue au Parlement, et, le cas échéant, soumise aux Français selon les voies légitimes prévues par l'article 89, qui ont permis vingt-quatre révisions depuis 1958.

Par ce texte, nous souhaitons dénoncer les tentations de vouloir modifier notre Constitution par le biais de l'article 11 dédié aux référendums législatifs. Sous couvert de recourir au référendum, ce que permet l'article 89 de la Constitution propre aux révisions constitutionnelles, il ne s'agirait rien de moins que de détruire de l'intérieur les principes démocratiques et mettre au pas les contre-pouvoirs. C'est le cas de l'extrême-droite dont le projet de référendum sur l'immigration n'est en réalité que le faux nez d'un bouleversement complet de notre ordre constitutionnel, et de nos normes démocratiques.

S'il est parfaitement légitime que le peuple soit partie prenante pour réviser notre texte fondamental, nous souhaitons affirmer que la Constitution est notre pacte commun. C'est pourquoi il est essentiel qu'il soit le fruit d'un consensus politique entre les citoyens et ses représentants.

pierre ; ont fragilisé durablement la production de logements.

Or, le logement n'est pas qu'une dépense publique : « Le logement n'est pas une charge, c'est aussi un investissement d'avenir, un levier de développement économique et social pour nos territoires ».

J'ai donc plaidé pour des mesures concrètes en faveur de tous les types de logement, notamment par un statut fiscal incitatif pour les bailleurs privés, mais conditionné à des loyers abordables. J'ai également pu réaffirmer mon attachement au modèle français du logement social : « réponse aux inégalités » et tremplin pour la jeunesse, en insistant sur la nécessité de revaloriser les APL, de soutenir l'accession à la propriété des jeunes, et de prolonger le prêt à taux zéro (PTZ) au-delà de 2027.



Pour relancer la construction, j'appelle aussi à donner davantage de moyens et de leviers aux élus locaux : aides aux maires bâtisseurs, réhabilitation du bâti rural, lutte contre la spéculation foncière, encadrement des loyers, et refonte du régime des plus-values immobilières. Enfin, j'ai rappelé ma proposition de loi visant à créer une tarification spéciale de l'électricité pour les ménages modestes, notamment les locataires HLM.

En conclusion, j'ai interpellé le ministre du Logement sur deux points essentiels : les mesures de relance de la construction, en particulier du logement social et les dispositifs pour lutter contre la cherté du foncier et des loyers.

## CAE – Audition Institut Entreprise

Créé en 1975, l'Institut de l'Entreprise est une association réunissant une centaine d'entreprises de dimension multinationale mais fortement implantées en France. L'Institut travaille à valoriser le rôle et la place de l'entreprise dans notre société à travers différents programmes.

Lors de l'audition de son Président, Pierre-André de Chalendar, en commission des affaires économiques, j'ai souhaité rappeler que certains propos sur le poids de la dette publique ne peuvent être isolés de la question des recettes, trop souvent éludée dans les débats.

Par exemple, depuis 2017, la suppression de la taxe d'habitation représente une perte de 23 milliards d'euros par an pour l'État ; ou encore le manque de visibilité sur la stratégie de construction de logements qui pèse également sur les recettes de TVA.



J'ai également interrogé le président de l'Institut sur l'équilibre de ses travaux (l'association est financée par de grandes entreprises, ce qui soulève de légitimes questions sur l'objectivité de ses réflexions) et comment s'articulait deux dimensions parfois divergentes : la performance économique et la responsabilité sociale, dans un contexte où les attentes sociétales adressées aux entreprises sont de plus en plus fortes.

### CAE – Audition Ministre de la Ville

Lors de l'audition du ministre de la Ville et du Logement, Vincent Jeanbrun, par la commission des affaires économiques, et en tant que rapporteure pour avis sur les crédits consacrés à la politique de la ville, j'ai tenu à rappeler plusieurs enjeux majeurs pour les quartiers prioritaires et pour les femmes victimes de violences.

Malgré une hausse globale des crédits, j'ai alerté sur l'avenir incertain d'actions essentielles, comme les quartiers d'été, dont les moyens seraient drastiquement réduits. Une inquiétude renforcée par la suppression, en parallèle, des colos apprenantes du programme « Jeunesse et vie associative ». Sur la question cruciale du financement de l'ANRU, j'ai demandé au ministre un engagement clair de l'État pour résorber le retard accumulé : « À peine 10 % des sommes promises ont été versées. Une accélération des paiements est indispensable, à hauteur d'au moins 250 millions d'euros dès l'an prochain ». J'ai également insisté pour que le gouvernement prépare sans tarder la mise en place d'un troisième programme national de renouvellement urbain, qui nécessitera une loi.



Enfin, j'ai interpellé le ministre sur une situation dramatique : l'hébergement d'urgence indigne des femmes victimes de violences, trop souvent envoyées à l'hôtel avec leurs enfants, faute de solutions adaptées. J'ai rappelé les alertes sur l'absence de structures spécialisées, les ruptures de parcours et les obstacles persistants à l'accès au logement social malgré la priorité légale. J'ai ainsi demandé au ministre des garanties fermes quant à l'utilisation des 110 millions d'euros supplémentaires prévus au PLF 2026.

### CAE – Audition ENGIE

Lors de l'audition de Mme Catherine MacGregor, directrice générale d'Engie, en commission des affaires économiques du Sénat, je suis intervenue notamment pour alerter sur la hausse de la précarité énergétique en France. J'ai ainsi pu souligner que, malgré les dispositifs d'aide existants, tels que le chèque énergie, de plus en plus de ménages peinent à régler leurs factures d'électricité et de gaz, dans un contexte de fin du bouclier tarifaire et de tension sur les prix de l'énergie. « L'électricité est un bien de première nécessité, or le montant du chèque énergie est aujourd'hui insuffisant pour les foyers les plus modestes ».



Dans ce cadre, j'ai ainsi pu revenir sur la proposition de loi que j'ai déposée avec plusieurs de mes collègues, visant à instaurer une tarification spéciale de l'électricité pour les ménages modestes. J'ai également proposé d'élargir cette réflexion à des tarifications spécifiques pour les artisans, PME et TPE, afin de préserver l'activité économique locale face à la volatilité des coûts énergétiques.

Pour mémoire, le groupe Engie est né en 2008 de la fusion entre Gaz de France et Suez. L'État français en détient aujourd'hui un peu plus de 23 % du capital, et la Caisse des dépôts environ 3 %. Le groupe est désormais un acteur majeur dans la production d'électricité renouvelable. Leader en France dans le solaire, l'éolien et le biométhane, Engie est aussi le deuxième producteur d'hydroélectricité du pays. À l'international, il continue également d'étendre ses activités.

### Congrès des Maires - Paris

Retour sur la 107ème édition du Congrès des Maires de France à Paris.

Comme chaque année, avec ma collègue Maryse Carrère, j'ai eu le plaisir d'accueillir au Sénat les élus des Hautes-Pyrénées venus en déplacement à Paris à l'occasion de ce Congrès. Le lendemain c'est Denis Fégné qui leur a ouvert les portes de l'Assemblée Nationale, de la même façon.

Cette visite est toujours un temps privilégié : elle offre l'occasion de découvrir notre institution de l'intérieur, de rencontrer nos équipes et de comprendre comment, au quotidien, nous portons la voix de nos communes au Parlement. Ces échanges sont précieux, car ils nourrissent directement notre travail législatif.



Mais le congrès c'est surtout trois jours intenses, rythmés par les échanges, les rencontres et l'énergie de celles et ceux qui, chaque jour, font vivre nos territoires. Ce rendez-vous qui rassemble plus de 10 000 maires et conseillers municipaux venus de toute la France, reste un moment fort de l'année.

Les forums, débats, échanges, agoras qui s'y succèdent permettent à chacun de trouver inspiration et solutions pour moderniser l'action publique et répondre toujours mieux aux attentes de nos concitoyens.

Dans ce cadre, j'ai ainsi notamment pu participer à la signature d'une convention de Partenariat entre

l'AMF 65 et Enedis, en présence de Yves Laffaille pour l'association, d'une délégation de maires du département des Hautes Pyrénées, de Céline Vautrelle, Directrice Régionale, et de représentants nationaux et régionaux.



J'ai aussi pu échanger avec Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH), ancienne

Ministre du Logement et de l'Habitat durable, sur les derniers enjeux en matière de politique du logement. Ou encore partager les solutions au service des territoires du Groupe La Poste, leur engagement en faveur des collectivités locales.



C'est enfin, pour moi, l'occasion de saluer l'engagement des élus locaux pour faire vivre leurs communes.

Leur dévouement, leur capacité à affronter les difficultés du moment, leur détermination à maintenir des services de qualité malgré des contraintes budgétaires croissantes : tout cela force le respect et leur rôle n'a jamais été aussi essentiel.

### Cérémonie 11 novembre

C'est à Lourdes que j'ai participé aux cérémonies du 11 novembre, journée de recueillement et d'hommage à tous les « Morts pour la France » et que j'ai déposé une gerbe au nom des parlementaires des Hautes-Pyrénées. Aux côtés des élus, des associations patriotiques, des représentants civils et militaires ainsi que de nombreux Lourdais, nous avons honoré la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour défendre la paix, la liberté et les valeurs de notre République.



Le 11 novembre ne commémore pas seulement l'armistice de 1918, il nous rappelle aussi le courage, le dévouement et le sacrifice de tous ceux qui ont servi la France, hier comme aujourd'hui. Ce devoir de mémoire, partagé entre générations, nous engage à préserver la paix et à transmettre les valeurs qui fondent notre Nation.



### AMRF 65 - Bartrès

A Bartrès pour participer à l'assemblée générale des maires ruraux des Hautes-Pyrénées, aux côtés notamment du Président par intérim et Maire de Saint-Pé-de Bigorre Jean-Claude BEAUCOUESTE ; du Vice-Président Jean Marc BOYA, Maire d'Adé ; et de nombreux élus qui font vivre cette association et défendent l'avenir de nos communes rurales. En effet, elle fait partie du réseau de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), qui fédère des communes de moins de 3 500 habitants, porte leur voix et représente nos territoires ruraux.



Si cette assemblée générale a permis de revenir sur les actions menées par l'association, elle a aussi permis de renouveler mon soutien aux maires ruraux des Hautes-Pyrénées et à tous ceux qui œuvrent, chaque jour, au service de leurs communes.

### Pic du Midi

Au Pic du Midi pour célébrer l'aboutissement de cinq années de travaux d'envergure destinés à renforcer son rôle de haut lieu de la recherche scientifique et de la découverte.

À l'occasion de l'inauguration des nouvelles infrastructures du site, j'ai pu prendre part à cette journée marquée notamment par la présence de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie.

Ce chantier ambitieux, mené dans des conditions parfois extrêmes, a permis la modernisation des espaces dédiés aux chercheurs et la création d'un

bâtiment accueillant les opérations de ré-aluminure du télescope Bernard-Lyot, ainsi qu'une plateforme environnementale consacrée à l'étude de l'atmosphère. Autant d'avancées qui confortent le Pic du Midi dans son statut de pôle scientifique d'excellence.



Leo Arcangeli / Région Occitanie

Je tiens à saluer l'engagement constant de la Région et du Département, notamment pour soutenir la recherche et l'innovation dans les territoires de montagne. Ces investissements illustrent parfaitement la volonté de concilier développement scientifique, attractivité touristique et valorisation du patrimoine naturel.

En écho aux ambitions portées par la présidente de Région, le Pic du Midi incarne une vision partagée de l'avenir, où la science et la culture se rejoignent au service du rayonnement de l'Occitanie. L'horizon désormais tourné vers une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, le site continue d'inspirer par sa beauté, son histoire et son esprit d'innovation.



## Trie sur Baise

A Trie sur Baise, pour l'inauguration des travaux de réhabilitation des anciens locaux de la DDT. Le bâtiment a été entièrement réhabilité par la communauté de communes du Pays de Trie et du Magnoac (CCPTM) pour un montant de 600 000 euros, avec le soutien de l'État, du Département, de la CAF et de la MSA. Le rez-de-chaussée accueille désormais la MAM, un lieu chaleureux et fonctionnel, tandis que l'étage abrite les archives intercommunales et quatre bureaux à louer.



C'est donc à l'invitation de Gérard Barthe, Président de la CCPTM, que j'ai pu participer à ce moment symbolique pour le territoire ; aux côtés notamment de Jean-Pierre Grasset, Maire de Trie ; Pierre Abadie, représentant ma collègue Sénatrice, Maryse Carrère ; Monique Lamon et Bernard Verdier, conseillers départementaux ; de Madame la secrétaire générale de la préfecture ; mais également du Président de la CAF et de la Présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud, partenaires financiers de l'opération.

J'ai salué ce projet à la fois social, patrimonial et économique, qui a su allier réhabilitation durable et services de proximité, en répondant aux besoins des familles du territoire. Ce projet est aussi l'aboutissement d'un travail collectif exemplaire, porté par la CCPTM et soutenu par les partenaires institutionnels. La MAM de Trie s'inscrit dans une dynamique locale forte en faveur de l'enfance, à l'image des initiatives de professionnelles passionnées comme Aurélie et Maëva, qui ont voulu offrir un cadre familial et bienveillant pour l'épanouissement des tout-petits.

### Pouzac

C'est à POUZAC que j'ai pu accompagner Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, entourée notamment des conseillers régionaux Jean Louis CAZAUBON, Pascale PERALDI et Philippe BAUBAY ; de la conseillère départementale Nicole DARRIEUTORT et de nombreux Maires et élus voisins. Une visite pour saluer le dynamisme d'une commune exemplaire, engagée dans le développement local et la vitalité associative.



Guidés par Madame la maire, Patricia Sentubery-Chagnot, et son équipe municipale, nous avons pu découvrir le futur atelier municipal, un équipement moderne et fonctionnel soutenu par la Région. Un nouvel outil de travail qui permettra aux agents techniques d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions, au service du cadre de vie des habitants. Cette visite fut aussi l'occasion de mesurer l'énergie et la cohésion qui animent la commune : élus, associations, agents et habitants œuvrent main dans la main pour faire de Pouzac un village attractif et accueillant. Son tissu associatif particulièrement actif – sportif, culturel et éducatif – en est une belle illustration. Du VTT au foot, du city-stade au parcours de santé, Pouzac place le sport et le bien-être au cœur de son identité.

Une journée qui a donc permis de mettre en avant le formidable dynamisme d'une commune qui sait conjuguer ambition, solidarité et ancrage

territorial. Pouzac est la preuve qu'en milieu rural, l'énergie collective peut tout.

### Lézignan - Bourréac

A Lézignan, à l'invitation des Maires de Lézignan et Bourréac, Gérard Boué et Hervé Palisse, avec leurs équipes municipales, pour la fête locale organisée conjointement par les deux communes. Ces fêtes locales jouent un rôle essentiel : elles rassemblent les habitants, entretiennent la convivialité et renforcent les liens qui unissent nos villages.

Ce moment chaleureux a permis de beaux échanges autour de la vie locale et de l'actualité parlementaire. Je remercie sincèrement les élus et les habitants pour leur accueil et leur engagement à faire vivre cet esprit de partage et de proximité qui fait la richesse de notre territoire.



#### Permanence Parlementaire :

Résidence La Lorraine  
20 rue Brauhauban  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique :  
permanence.artigalas@gmail.com